

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L311-7 et D. 311-13

Nom et prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Examen(s) préparé(s):

Responsables légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin traitant)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Cachet et signature du médecin :

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCEE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D.351-27 à D.351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher

Pour toutes les disciplines :	BTSA 1	BTSA 2
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)		
Limitier la copie (synthèse du cours photocopié)		
Mettre en place un tutorat (prise de notes...)		
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple.		
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques		
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)		
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...)		
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines		
Utilisation de l'informatique :		
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette		
Permettre l'utilisation d'une clef USB		
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique		
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions		

Evaluations :	BTSA 1	BTSA 2
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits		
Accorder un temps majoré		
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable		
Privilégier les évaluations sur le mode oral		
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)		

Devoirs :	BTSA 1	BTSA 2
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence		
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)		

Français :	BTSA 1	BTSA 2
Proposer l'utilisation de supports numériques		
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio		

Mathématiques :	BTSA 1	BTSA 221
Utiliser la schématisation en situation problème		
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes ...)		
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)		
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie		

Langues vivantes :	BTSA 1	BTSA 2
Evaluer plutôt à l'oral		
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension		
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes		

Histoire / géographie :	BTSA 1	BTSA 2
Utiliser les supports chronologiques		
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)		
Surligner les mots-clés ou nouveaux		
Agrandir les cartes, mettre des couleurs		
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache		

Expression artistique :	BTSA 1	BTSA 2
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)		
Proposer systématiquement des feuilles grand format		
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur		

Education physique et sportive :	BTSA 1	BTSA 2
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues		
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)		
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs		
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs		
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets		

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	BTSA 1	BTSA 2

Autres aménagements et adaptations :	BTSA 1	BTSA 2

Date :	Visa des parents et de l'étudiant :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents et de l'étudiant :	Signature et tampon du chef d'établissement :